

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

17 SEPTEMBRE 2007

Présents : M. DUSAUSOY/MMES PENNENGER/ GRIMONPREZ / LECLERCQ /
MRS FACQ / MARCHAND C. /PENNENGER/ PLICHON /ROLAND / CHIVORET.

Excusés : MR DUPRE (pouvoir à M. CHIVORET)
MR DEMERSSEMAN (pouvoir à M. PLICHON)
MME LHERMITTE (pouvoir à MR DUSAUSOY)
MR LEMAHIEU (pouvoir à MME PENNENGER)
M. MARCHAND P.

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire remercie les conseillers de leur présence ainsi que Monsieur EVRAD et ouvre la séance.

Monsieur le Maire profite de la lecture du compte rendu pour commenter le paragraphe « sécurité rue des Ecoles ».

Ce paragraphe montre bien que les inquiétudes de la rue des Ecoles ont été rapportées au conseil municipal et qu'il avait été proposé dès le mois de juillet de faire un essai grandeur nature.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal de leur présence samedi 15 Septembre, bien qu'ils aient été prévenus tardivement.

L'essai grandeur nature n'a pas été concluant.

Monsieur le Maire regrette de ne pas avoir de solution alternative actuellement pour les mamans et les voitures d'enfants, mais compte sur le bon sens et le civisme des automobilistes pour laisser le passage sur le trottoir rue des Ecoles dans l'attente de solutions respectant les piétons.

Néanmoins, il reste avec les membres du conseil municipal à l'écoute des habitants de la rue des Ecoles mais pour des propositions constructives.

Il rappelle également qu'à la desserte des habitants il y aurait une solution très simple, l'application des pouvoirs de police du maire :

- stationnement interdit sur les trottoirs
- stationnement unilatéral sur la chaussée. Cette solution inappliquée depuis très longtemps serait difficile à mettre en place. Cette réponse n'interdit pas le civisme des riverains.

Après toutes ces informations Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer le projet de la rue des Ecoles étudié par LMCU et proposé par la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Cet exemple montre bien qu'il y a à Noyelles lez Seclin une réelle démocratie locale. A l'écoute des personnes concernées le conseil municipal a su faire acte de courage en retirant ce projet.

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS GENERALES

Visite de Monsieur le Préfet

Monsieur le Préfet nous a fait l'honneur de passer une matinée avec nous le vendredi 27 Juillet 2007. Il a visité largement notre commune.

Monsieur le Maire rappelle que c'est la première fois en 30 ans qu'un préfet vient visiter la commune à l'invitation du maire. Monsieur le Préfet a été très attentif à toutes nos préoccupations.

Remplacement Raymond VALENDUC

Maxime TIXIER a été recruté en qualité d'adjoint technique de deuxième classe, stagiaire, à compter du 17 septembre 2007 afin de remplacer Raymond VALENDUC.

Proposition du programme de travaux à réaliser ou engager avant la fin de l'année 2007, début 2008

La municipalité se doit de terminer les actions engagées pour la fin de la période pour laquelle elle a été élue par la majorité des Noyellois.

- terminer le site Internet
- panneau extérieur de signalisation
- monument aux morts à réparer
- parking Fatima
- parking et retournement école
- terrain de jeux à côté du terrain de foot
- extension vestiaire foot
- peintures intérieures de l'église
- restauration tableau église
- mobilier médiathèque
- sécurité : valider avec l'accord du maximum de noyellois des projets sécurité rue d'Emmerin, Wattignies, Emmerin.
- restauration mairie

Vestiaire foot

Monsieur le Maire informe avoir eu confirmation des souhaits du président soit 10m² pour le matériel + 20m² pour recevoir les spectateurs.

Ces travaux seront à prévoir en concertation avec la commission de sécurité.

ORDRE DU JOUR

Convention DDE

Suite à la réforme des autorisations d'occupation des sols effective au 1^{er} Octobre, il y a lieu de modifier la convention liant l'Etat et la commune. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire pour signer cette nouvelle convention.

Adopté à l'unanimité.

Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles

Monsieur le Maire informe qu'il s'agit d'une taxe qui ne sera appliquée que sur les ventes des terrains devenus constructibles depuis la mise en place du PLU en 2005.

Monsieur CHIVORET fait part de son opposition.

Contre : 4 voix – pour : 7 voix – abstention : 3 voix

Monsieur le Maire rappelle qu'il ne s'agit que des terrains devenus constructibles donc très peu de terrains sont concernés. Il rappelle pour bien préciser des éléments chiffrés qu'un terrain non constructible valant environ 0,5€ devenu constructible pourrait atteindre à Noyelles 150€. Il est demandé aux vendeurs pour la première vente une taxe de 6%. Il restera donc aux vendeurs environ 94% de plus value grâce aux décisions du conseil municipal.

Convention gym seniors

Adopté à l'unanimité.

Voyage en Angleterre du 7 Octobre

28 personnes sont inscrites. L'autocariste CATTEAU a été retenu.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal qui a bien voulu accepter la création d'un troisième autocar pour répondre positivement à toutes les demandes.

Repas des seniors

Le repas des seniors aura lieu le dimanche 14 Octobre à la salle Jules Caulier.

La commission propose l'orchestre LOU CLARK pour l'animation et le traiteur LEBRUN à Wavrin pour le repas.

Adopté à l'unanimité.

Balayage des fils d'eau

La commission travaux propose de retenir la proposition de l'entreprise THEYS à Corbehen.

Le contrat prendra effet le 1^{er} Octobre 2007. Le balayage sera effectué tous les deuxième lundi du mois.

Il serait souhaitable d'informer les riverains des dates de passage et de prévoir un arrêté interdisant le stationnement rue de Wattignies et rue d'Emmerin.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Michelle GRIMONPREZ propose à l'assemblée une journée à Valenciennes pour visiter l'exposition « pharaon » le 1^{er} Novembre, jour férié, il s'agit de la seule date possible pour des visites de groupes.

La participation demandée aux noyellois sera :

- 6 euros pour les adultes
- 2,50 euros pour les enfants de + 12 ans
- gratuit pour les enfants de – 12 ans

Projet adopté à l'unanimité.

Après inscription en cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué.

Journée du patrimoine

Cette année aucune visite le matin.

L'après-midi :

- 14 visites à la mairie
- 30 visites au musée
- 30 visites à l'église

Monsieur le Maire au nom du conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont bien voulu donner de leur temps pour participer aux visites.

Mémoires visuelles de la commune

Monsieur Yves PENNENGER informe l'assemblée que nous avons actuellement 30 à 40 heures d'archives vidéo de la commune réalisées par un bénévole :

- contournement
- convois exceptionnels
- photo du siècle
- cérémonie des vœux
- inauguration
- etc...

tout cela sur différents supports.

Ce bénévole se propose de tout numériser pour un coût de 5 000euros T.T.C.

La proposition est adoptée à l'unanimité sous réserve de l'accord de Monsieur le Percepteur.

Maison des jeunes

Dans l'attente de la demande d'agrément auprès de la Direction Jeunesse et Sports pour une modification de tranche d'âge, le conseil municipal propose de reconduire les conditions actuelles.

Centre de Toussaint

Le principe d'un centre en journée complète durant les vacances de Toussaint est adopté.

Dates retenues :

Deux fois 3 jours soit :

29 – 30 – 31 octobre 2007

05 – 06 – 07 novembre 2007

Opération sécurité routière

Comme l'année précédente la police nationale propose d'installer une piste d'éducation routière les 11 et 12 octobre au CAM.

Proposition adoptée.

Les repas des gardiens de la paix seront pris en charge par la commune.

Service Jeunesse

Monsieur FACQ informe l'assemblée de la réouverture de la maison des jeunes le mercredi 19 Septembre 2007 de 14H00 à 19H00 dans la tranche d'âge 8 – 13 ans.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés la séance est levée à 23H30.